BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2532

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

Ventes et cessions

515 093 060 RCS Nanterre.
TW.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 5306201.00 EUR.
Adresse : Grande Arche Paroi Nord, 92044 Paris La Défense Cedex.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION TEVA LABORATOIRES Société par actions simplifiée Au capital de : 66 461 994,00 EUR Siège social 100-110 Esplanade du général de Gaulle 92931 Paris la Défense Cedex N° RCS 440 313 104 RCS Nanterre, est société absorbante TW Société par actions simplifiée Au capital de : 5 306 201,00 EUR Siège social Grande Arche Paroi Nord 92044 Paris La Défense Cedex N° RCS 515 093 060 RCS Nanterre, est société absorbée Evaluation de l'actif et du passif de TW dont la transmission à TEVA LABORATOIRES est prévue : Actif apporté évalué à :12.702.213 euros Passif estimé à : 1.679.156 euros Actif net apporté par TW : 11.023.057 euros Cette opération de fusion-absorption sera placée sous le régime juridique des fusions prévu aux articles L 236-1 et suivants du Code de commerce. TEVA LABORATOIRES, société absorbante, détenant la totalité des actions de TW, société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital. De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution d'actions émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. Prime de fusion : 1.307.263 euros La fusion prendra effet, à l'issue du délai d'opposition des créanciers, lors de la constatation de la réalisation définitive de la fusion, d'un point de vue juridique, et rétroactivement le 1er janvier 2024 à zéro heure d'un point de vue fiscal et comptable. TW sera dissoute de plein droit sans opération de liquidation au jour de la réalisation définitive de la fusion. Le traité de fusion signé le 21 mai 2024 par les deux sociétés participantes a été déposé le 23 mai 2024, au nom de TW et de TEVA LABORATOIRES au greffe du Tribunal de commerce de Nanterre..